



Agence métropolitaine de transport

Centre d'entretien des trains de banlieue à Pointe-Saint-Charles

A large, abstract blue graphic element consisting of several overlapping curved shapes, resembling a stylized 'S' or a series of connected arcs, positioned in the lower half of the page.

Office de consultation publique de Montréal
Octobre 2008

- ❑ Accroissement de l'achalandage
- ❑ Expansion du réseau
- ❑ Augmentation du service
- ❑ Nouveau matériel roulant
- ❑ Augmentation prévue de la flotte :
de 216 unités présentement à 305 en 2015

Défis d'entretien des trains de passagers

- En 1982, VIA Rail a pris en charge le trafic intermunicipal de passagers. En 1984, VIA se dote d'un centre dédié à l'entretien de ses trains de passagers.
- Depuis cette période, le CN et le CP ont cessé de moderniser, ou démantelé certaines de leurs installations dédiées à l'entretien des trains de passagers, sans les remplacer
- Actuellement, l'entretien des équipements de l'AMT est assuré par les opérateurs des réseaux de marchandises (CN et CP)

Défis d'entretien des trains de passagers

De nombreux départs à la retraite non remplacés causent une pénurie de main-d'œuvre

- À compter de 2010, le CN et le CP cesseront d'offrir le service d'entretien de trains de passagers
- Les installations et la priorité de services de ces compagnies ferroviaires vont à l'entretien d'équipements de transport de marchandises
- La qualité du service en souffre alors que les coûts sont à la hausse

Ce projet, inscrit au Programme triennal d'immobilisation (PTI) depuis 2006, poursuit des objectifs clairs :

- Se doter de nouvelles installations
- Rechercher des emplacements
- Être propriétaire des centres et des garages
- Réviser le programme d'entretien, pour répondre à l'accroissement de la flotte de l'AMT
- Lancer un appel d'offres pour trouver un nouveau fournisseur de services

Par souci d'efficacité, l'AMT doit aménager deux emplacements pour garer et entretenir ses trains, dans un rayon maximal de 10 km des deux gares terminales du centre-ville

Résultats des démarches d'identification des emplacements :

- Pour les trains opérant sur le réseau CN à destination de la Gare Centrale : les ateliers de Pointe-Saint-Charles
- Pour les trains opérant sur le réseau CP à destination de la gare Lucien-L'Allier : des pourparlers sont en cours

Avantages :

- Accès direct à la gare par les voies réservées au transport de passagers, partagées avec VIA Rail
- Dimension suffisante pour répondre aux besoins actuels et futurs des garages et de l'entretien
- Projets et activités conformes aux orientations actuelles d'aménagement et à l'encadrement réglementaire

ATELIERS POINTE-SAINT-CHARLES





Matériel roulant qui sera entretenu à Pointe-Saint-Charles :

- Locomotives bi-mode
- Voitures multi-niveaux
- Locomotives MR-90



Caractéristiques :

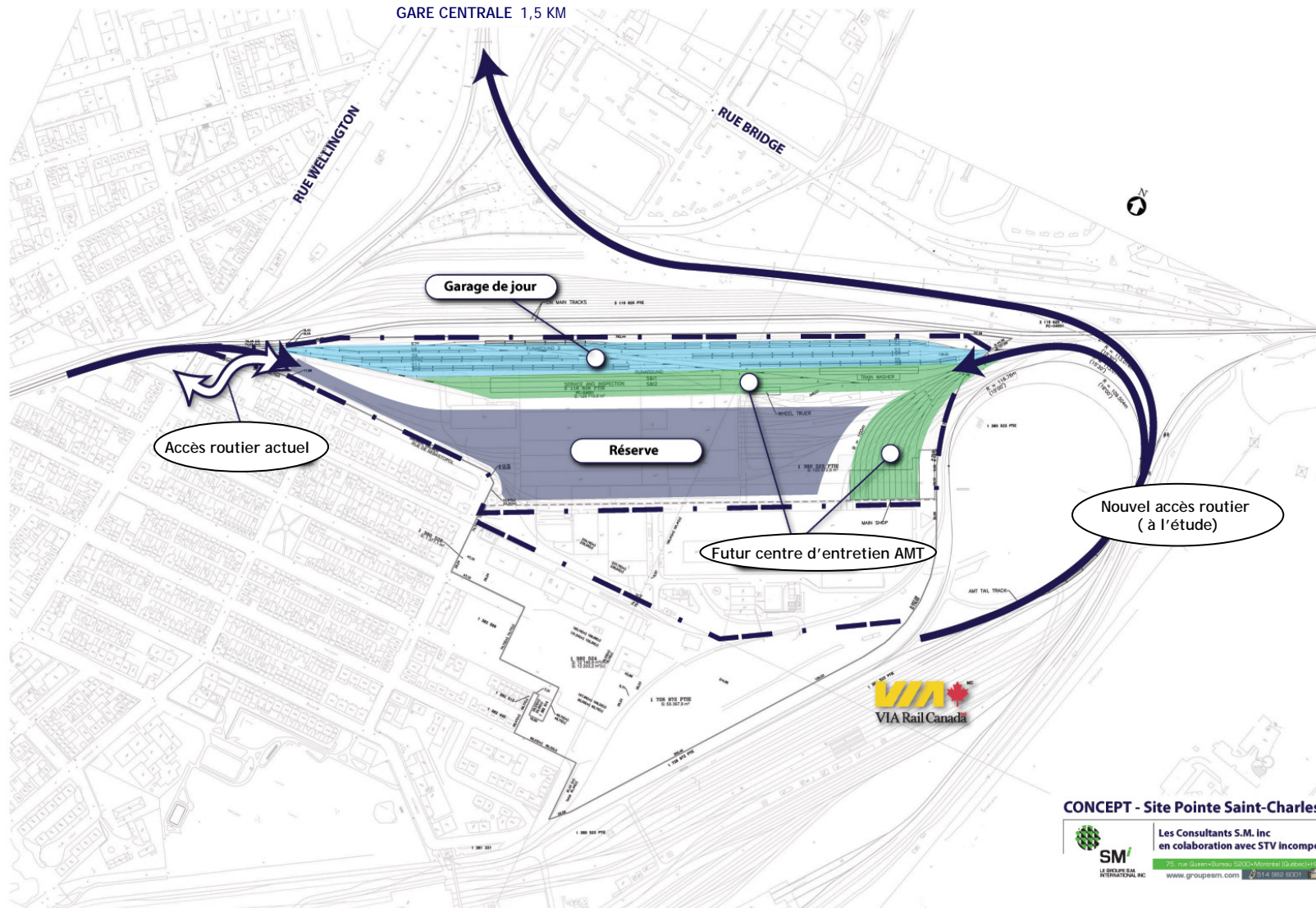
- Motorisation électrique
- Garage de jour utilisé entre les périodes de pointe
- Entretien à l'intérieur

Avancement du dossier de planification

- Programmation et conception préliminaire, en cours
- Pourparlers pour avoir accès au passage à niveau du CN et à la cour de VIA Rail, en cours
- Évaluation préliminaire des besoins de réhabilitation environnementale du site, en cours

Avancement du dossier d'acquisition

- Discussions avec le propriétaire pour acquérir le terrain : en cours depuis le début de 2008
- Processus pour placer une réserve foncière entrepris par le MTQ en septembre 2008, se poursuit



CONCEPT - Site Pointe Saint-Charles



Les Consultants S.M. inc
en collaboration avec STV Incorporated

75, rue Greenfield, 5000-Montréal (Québec) J2N 2N4 CANADA
www.groupe-sm.com 514 883 6001 514 883 6106

Présence possible de l'AMT dans le Sud-Ouest

- Besoin de 16 ha ou 160 000 m² de terrain
- 12 voies de garage
- Surface de plancher des futurs ateliers AMT : 12 000 m²
- 600 années-personnes durant la construction
Selon le Bureau de la statistique du Québec (BSQ)
- Une centaine d'emplois permanents à l'ouverture

Avantages

- Renaissance du rail dans le Sud-Ouest
- Attraction de fournisseurs et sous-traitants
- Récupération de structures existantes (à l'étude)
- Évaluation de mesures de mitigation potentiellement nécessaires : écran sonore et visuel, nouvel accès routier pour le trafic lourd
- Contact avec RESO pour encourager la formation et l'emploi local
- Création d'emplois par les sous-traitants retenus par l'AMT

2008

- Réserver les deux emplacements
- Participer à la consultation de l'OPCM
- Préciser le projet

2009

- Présenter un avant-projet préliminaire, un plan d'affaires et un budget
- Obtenir les approbations gouvernementales
- Acquérir et préparer les deux sites
- Lancer l'appel d'offres à l'international pour choisir un sous-traitant spécialisé dans l'entretien de trains passagers

2010

- Commencer la construction des centres d'entretien

2011

- Débuter l'entretien dans les centres et garages de l'AMT

SITES DE GARAGES ET CENTRES D'ENTRETIEN



Les aménagements du site de MetroLink à Los Angeles, donnent un aperçu des équipements qui pourraient voir le jour à Pointe-Saint-Charles